|  |  |
| --- | --- |
|  | **Président de la CUN-CBG : Jean Bernard MOINGS**  **Rue de la Millette - 63210 NEBOUZAT**  **🕿 04 73 87 17 75 – 06 64 77 10 20 🖳 jbmoings@gmail.com**  **PROTOCOLE DU CHALLENGE INTER RACES DE LA S.C.C.**  **Intégré aux Grands Evènements de la CUN-CBG** |

- Lors de la réunion du 21 mars 2014, la CUN cbg a décidé d’intégrer le Challenge Inter Races de la S. C. C. aux Grands Événements (Coupes, Grands Prix SCC, Championnats).

- L’objectif de ce Challenge est de valoriser un maximum de races diverses, qui pratiquent certaines de nos disciplines.

- Les quatre disciplines qui composent ce Challenge sont : le Mondioring, l’Obéissance, l’I. G. P. et le Ring. Par dérogation exceptionnelle justifiée, La CUN cbg pourra autoriser l’organisation de ce challenge à la condition expresse qu’il comporte 3, voir 2 disciplines à minima.

- Pour la demande d’organisation, se référer au Cahier des charges administratif des Grands Événements, sur le site de la CUN cbg : www.cun-cbg.com

- La partie technique de chaque discipline est conforme aux règlements des différents Groupes Travail concernés.

- Le Challenge se déroulera obligatoirement le 3ème week-end complet du mois d’octobre.

- L’objectif de ce Challenge étant de valoriser le plus grand nombre de races différentes, la priorité sera donnée aux races autres que le Berger Belge Malinois et le Berger Allemand, néanmoins, des sujets de ces races pourront être présentés selon un quota préalablement défini par la CUN cbg, en fonction des engagements reçus. La CUN cbg sélectionnera selon les critères ci-dessus.

- Les juges et Hommes Assistants seront proposés par l’organisateur, ils seront en priorité choisi localement, afin de valoriser l’A. C. Territoriale organisatrice. Ils seront validés par les Groupes Travail et la CUN cbg.

- Le remboursement des frais des jurys, des membres de la CUN cbg et d’un représentant par GT concerné, est pris en charge, conformément au Cahier des charges administratif des Grands Événements.

- La CUN cbg versera une subvention forfaitaire par discipline de : 200 €

- La CUN cbg versera une subvention forfaitaire par concurrent de 50 € à l’organisateur, correspondant à une prise en charge des 2 déjeuners du samedi et dimanche, ainsi qu’à la soirée amicale du samedi soir.

- Un gilet de conducteur sera offert à chaque concurrent, par la CUN cbg.

- Comme pour tous les Grands Événements, il n’y aura pas d’engagement à régler par le concurrent.

- L’organisateur s’engagera à respecter intégralement le Cahier des charges administratif des Grands Événements, et le Cahier des charges techniques de chaque discipline.

Validé par la CUN cbg, le 18 avril 2019